



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18087</b>	<b>De Mme Sophie Blanc</b> ( Rassemblement National - Pyrénées-Orientales )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> > Mise en place chaotique de la segmentation des élèves par niveau	<b>Analyse</b> > Mise en place chaotique de la segmentation des élèves par niveau.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sophie Blanc alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les préoccupations du corps enseignant concernant la segmentation des élèves en groupes de niveau en 6e et en 5e. Une grande partie du corps enseignant rechigne à mettre en place cette segmentation, soit par manque de moyens, soit par rejet de cette pratique. Les professeurs des écoles soulignent que cette segmentation peut potentiellement renforcer les inégalités déjà présentes dans le système éducatif, en créant des divisions entre les élèves et en limitant les opportunités d'apprentissage pour ceux qui sont placés dans des groupes considérés comme « inférieurs ». Les enseignants chargés de gérer des groupes de niveau variés en classe sont inquiets de la surcharge de travail engendrée par cette énième réforme. Ils devront effectuer une différenciation pédagogique, gérer les dynamiques sociales entre les élèves, répondre aux besoins individuels de chaque élève. De plus, cette réforme met en exergue les difficultés de recrutement auxquels font face les établissements scolaires, notamment en ce qui concerne le recrutement de personnel enseignant qualifié. Il semble que le ministère n'ait pas cherché de solutions alternatives à la segmentation des élèves en groupes de niveau, telles que l'enseignement différencié en classe unique. Face au refus de certains enseignants d'adhérer à cette pratique, comment le ministère envisage-t-il de pallier la pénurie potentielle d'enseignants ? Quelles mesures spécifiques seront mises en place pour garantir que tous les élèves bénéficient d'un enseignement de qualité et adapté à leurs besoins ? Enfin, elle lui demande comment le ministère compte soutenir les enseignants dans cette tâche complexe et exigeante et leur fournir les ressources et les formations nécessaires pour garantir le succès de tous les élèves, quel que soit leur niveau académique initial.